

Réf: SD.FS/DAL/S.A/ 29/2022/DO Tipasa

Tipasa, le 29/03/2022

A
Le gérant de l'entreprise
ETP MANSOUR OUAHCHIA ABDERREZAK

Objet : Mise en demeure.

Faisant suite au message sous Réf : SD.FS/DAL/SA/09/2022/DOT Tipasa du 09/03/2022, relatif à l'invitation pour vous présenter au niveau de la direction opérationnelle de TIPASA, et ce pour procéder à la signature du contrat relatif à l'appel d'offres national N° 05/2021/AT/DO TIPASA, portant sur la réalisation des travaux de maintenance et de développement de la canalisation FTTx lots N° 11 et N° 14, resté sans suite de votre part.

A cet effet nous avons le regret de vous informer que vous êtes mis en demeure de signé le contrat suscité dans un délai de 48 heures, à partir de la réception de ce présent message.

Faute de quoi, nous serons dans l'obligation de prendre des mesures administratives qui s'imposent envers votre entreprise.



29 MARS 2022

Le Directeur

Mr Ram: Sayah SAIDOUN
Directeur Opérationnel
de Tipasa P/I